

#### EDITION D'AVRIL 2019



# Appel à candidatures pour le conseil de développement de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet

Vous habitez sur une des 61 communes de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet ou vous y travaillez, consommez, êtes membre d'une association locale ou êtes usager des services, vous aimez votre territoire et souhaitez agir pour son développement et son avenir. Vous n'occupez pas de mandat électif communautaire.

Vous êtes sans nul doute la ou le mieux placé(e) pour faire part de vos idées, vos besoins, vos interrogations, aussi portez-vous candidat au conseil de développement de la communauté d'agglomération en remplissant la <u>fiche de candidature</u> que vous pouvez télécharger sur le site <u>www.cc-tarndadou.fr</u> et en la renvoyant par mail à <u>valerie.briand@ted.fr</u> ou par courrier à la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet- Cabinet du Président - Técou - B.P.80133 - 81604 GAILLAC CEDEX avant le 3 Mai 2019.

Le conseil de développement est une instance consultative exclusivement composée de bénévoles, représentants des citoyens, des acteurs économiques, sociaux, culturels et associatifs du territoire. C'est une instance de réflexion, de concertation et de proposition sur la définition et la mise en œuvre de projets publics ou privés porteurs de développement et d'amélioration de la vie sur le territoire.

Composé de 60 membres maximum, il sera consulté pour rendre des avis et des contributions aux élus communautaires et pourra être sollicité et se saisir de questions concernant les politiques publiques telles que l'aménagement du territoire, le développement économique, le plan Climat, l'éducation jeunesse, la culture et les services... et des initiatives citoyennes

## Actu du mois:

- Il n'y a pas eu de conseil municipal en mars. Prochain conseil : Jeudi 11 Avril ;
- Vacances scolaires du vendredi 19 avril au soir au dimanche 5 mai;
- Signature du marché pour l'aménagement du village ;
- Salle comble pour la « poule farcie » le 16 mars ;
- Création d'une nouvelle association (cf partie association en dernière page).

# Bon à Savoir:

# **ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL**

LES NOUVELLES ÉTAPES À SUIVRE



Désormais les contrôles de votre système d'assainissement individuel sont assurés par un prestatoire de la communauté d'agglomération

Construction Vente Réhabilitation

Vous devez entreprendre des travaux pour votre système d'assainissement individuel?

Vous devez obtenir un diagnostic de votre installation

#### Construction Réhabilitation

Je télécharge le dossier d'assainissement sur le site internet de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet : environmement.ted.fr.

> Puis ie le renvoie complété avec les pièces demandées au SPANC (service public o'assainissement non collectif) de la communauté d'agglomération.

> Le dossier peut être complété en relation avec l'entrepreneur de mon choix. Une liste (non exhaustive) est disponible sur le site internet.

- 2 Le prestataire de la communauté d'agglomération analyse la conformité du dossier.
- 3 Après validation du projet :
  - · l'informe le SPANC du début des travaux · les travaux sont lancés par l'entrepreneur de mon choix, à qui je transmets copie de mon dossier validé.
- 4 Le prestataire de la communauté d'agglomération vérifie la conformité des travaux sur site.

- 1 Je remplis le formulaire en ligne "diagnostic à la vente" sur le site de la communauté d'agg:omération Gaillac-Graulhet: environnement.ted.fr.
- 2 Le prestataire de la communauté d'agglomération me contacte dans les meilleurs délais pour convenir d'un rendez-vous sur le terrain
- Après contrôle de l'installation, le pres-tataire de la communauté d'agglomération me délivre un certificat CONFORME OU NON CONFORME

#### + D'INFOS

Vous recherchez une information, un conseil technique pour vos travaux d'assainissement individuel, une liste d'entreprises, consultez notre site environnement.ted.fr

# Point sur les dossiers en cours Travaux du centre bourg

Les travaux d'enfouissement des réseaux d'eau potable et électricité sont quasiment terminés. S'en suivra l'étape des raccordements chez les particuliers pour l'eau.

Nous nous excusons des divers désagréments que cela a pu occasionner.

Les travaux d'aménagement vont pouvoir ensuite commencer. Le marché va être signé avec l'entreprise COLAS retenue pour le lot 1 (gros œuvre) et l'entreprise MASSOL pour l'aménagement paysager (lot 2).

#### Antenne Relais Free

Suite à une réunion téléphonique, un courrier de trois pages et plusieurs échanges par mail ou téléphone, Free Telecom a accepté de suspendre les travaux d'installation de l'antenne pour étudier une alternative.

Il est important de comprendre que Free Telecom a les cartes en main concernant le lieu d'installation. D'une part ils ont le projet initial qu'ils peuvent démarrer quand ils le veulent; d'autre part un propriétaire privé est favorable à l'installation sur son terrain dans la zone du stade et la mairie ne pourrait pas s'y opposer durablement (nous perdrions devant un tribunal). Il était donc de notre intérêt de saisir cette opportunité d'améliorer le projet et nous l'avons fait.

Malheureusement, compte tenu des contraintes techniques, l'étude de Free a confirmé qu'il n'y a pas de meilleure zone que celle du stade pour implanter l'antenne relais. Free nous a donc proposé de déterminer ensemble une meilleure façon de l'intégrer sur cette zone, ce que nous avons accepté.

Des élus ont eu un rendez-vous sur place et des échanges en Mairie et nous avons trouvé une autre implantation possible. Par ailleurs Free va faire venir un drone pour voir s'il est possible de réduire de quelques mètres la taille de l'antenne.

Nous sommes en lien avec un groupe de 5 personnes qui nous ont laissé leur adresse mail suite à l'intervention des riverains opposés au projet initial lors du dernier conseil municipal; nous les tenons au courant en temps réel de chacune des étapes de nos démarches sur ce dossier. Une consultation plus large sera organisée prochainement.

## Bâtiment locatif

Suite à la demande du nouveau locataire, afin de rendre le logement plus fonctionnel (cuisine en rez-de-chaussée, le reste à l'étage), la partie de l'ancienne agence postale sera réintégrée dans le logement et aménagée en salon/séjour par la remise en service de la porte séparant les 2 parties.

Rubrique dédiée à nos jeunes : par vous et/ou pour vous : évènements, actions, réalisations, témoignages, articles de votre choix... à vous de nous faire passer vos « papiers », photos, idées A mairiesenouillac@wanadoo.fr ou par texto au 06.86.82.85.66/Sandra.

Et nous vous informons aussi de ce qui se passe sur le territoire.

# <u>fe coin des jou coté</u> de l'agglo : Présentation de Pauline et des activités des « Elfes des Vignes »

Nouvellement arrivée dans les vignes des elfes, je suis ravie d'amener mes idées dans cette belle équipe! Diplômée d'un master dans l'éducation et faisant de l'animation depuis mes 15 ans, je suis tombée dans la marmite de la pédagogie très tôt!

Aux elfes, j'espère avec mon équipe, faire rêver les enfants tout en ouvrant leurs yeux aux belles choses aui les entourent.

Pour les vacances d'avril, nous partons à Poudlard. Les enfants qui auront reçu leur lettre d'admission apprendront à devenir de véritables apprentissorciers!

Au programme : création d'une baguette magique, compétition de quidditch, élaboration de potions et bien d'autres surprises.

Pour cela, rendez-vous au quai de la gare, voie 9 ¾ dès le mardi 23 avril.

### L'action jeune reprends ! Présentation d'Aurèlie et des actions à venir

Depuis début février, une nouvelle animatrice jeunesse du Multi-sites, Aurélie ASSENS prend en charge l'Action Jeunes sur les cinq communes du bassin Est de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet: Sénouillac, Rivières, Labastide de Levis, Fayssac, Cestayrols.

#### Qui est Aurélie?

j'ai « Jeune animatrice. appris l'animation dans le scoutisme ou j'ai pu monter des projets avec différentes tranches d'âge (6 à 18 ans). J'ai fait plusieurs séjours en tant qu'animatrice directrice. Enfin, j'ai par exemple passé les dernières années accompagner un groupe de 10 jeunes à monter deux projets de séjours : un en France où ils ont pu décider ensemble et démocratiquement du plus petit détail de leur séjour et à l'étranger, au Népal, ou toujours maître des décisions ils ont pu préparer un projet de solidarité. »

Une Action Jeunes, qu'est ce que c'est? Pourquoi? Et bien, les activités sont proposées avec l'ambition de faire des jeunes des individus responsables, attentifs aux autres, à eux-mêmes et à leur environnement, afin qu'ils soient conscients de leur progression. Ainsi, nous les accompagnons à développer leurs capacités affectives, sociales, intellectuelles, physiques, dans le cadre de la laïcité. C'est vers quoi nous souhaitons tendre!

Concrètement, c'est un espace de rencontre mais aussi un espace d'expérimentation, d'éducation, de prise de responsabilité. On construit ensemble, on joue, on mange ensemble, et surtout on apprend ensemble! Tout est prétexte à s'améliorer, à progresser et à faire de son mieux!

Vous, les jeunes, vous pourrez participer et vivre différents types d'activités : des activités sportives, créatives, d'expressions, de constructions, des débats, des jeux et des grands jeux. Mais aussi des temps de partage et de construction de projet commun où vous proposerez et choisirez des activités, pour les construire et les vivre ensemble.

Cette action traduite sur le terrain a été travaillée en amont avec l'ensemble des élus du bassin, le coordinateur du bassin Est et le directeur de l'ALAE Multisites lors d'échanges en comités de pilotage local. Ce projet validé par l'agglomération Gaillac-Graulhet ainsi que les échanges entre les techniciens de l'agglomération et les élus vont déboucher sur des animations en faveur du public 11-17 en lien avec le nouveau projet éducatif communautaire. Le pilotage de cette action sera mené par l'ensemble de ce consortium.

Les premières animations jeunesse se dérouleront pendant les vacances de Printemps, du 23 au 26 avril 2019. Pour plus d'informations, contactez Aurélie, l'animatrice par téléphone au 06 44 11 67 58 ou par mail aurelie.assens@ted.fr.

#### Les toutous de Sénouillac :.

#### Les Chiens de Sénouillac dernier épisode

(BD construite à partir d'images libres de droit provenant de www.pixabay.com)



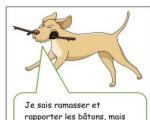




Alors c'est fini, maintenant ils se débrouillent seuls ?!



Que veux-tu faire de plus ? Tu ne veux pas qu'on les ramasse nousmêmes ?!



pas mes crottes !!!





### Le jeu de Nico:

E B B A L I O L S U Z K
R B W O A C B E A N C C
X I Z K E E U C N P W O
O P O U L E M B I R D U
G G O T A T H S T O W R
W V C R Ç A V P A J F A
V M T E A C P H I E C N
N O I T C A Z Y R T W T
E E R F O W I T E D D V

Pas SFR / La seule à ne pas avoir apprécié le bouillon / Celle de Labbé est rentrée en vigueur / Nom court d'assos à nom long / Nom court d'un plan long / Il passe avec le soleil / Oiseau british / Qualifie un produit fini (dans les jardins, sur deux rangées) / Locale, elle reprend du poil de l'âge (pas si) bête / Inutile de le chercher.



### Fin d'utilisation des produits phytosanitaires à usage non professionnel

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, tout particulier ne peut plus acheter, utiliser et détenir Paus produit shytosanitaires concernant l'usage dans les jardins, les potagers, les terrasses, les fossés, les plantes intérieures.

Cette loi dite « Labbé », voté en 2014 est déjà rentrée en vigueur dans toutes les collectivités en 2017 pour toute utilisation.

Sont désormais prohibés, les fongicides, les insecticides et herbicides. Aujourd'hui, l'emploi de ces produits chimiques de synthèse a montré ses limites. Toxicité sur l'environnement, la biodiversité auxiliaire, la pollution des eaux de surface et souterraine, la santé humaine mais également sur de nombreuses résistances des ravageurs et maladies.

Celle-ci ne soumet pas à l'interdiction les produits de bio contrôle (c'est-à-dire de lutte biologique intégrée), les produits à faible risque (type purins, décoction faites maison...) et les produits autorisés en agriculture biologique.

Afin de pallier à cette interdiction, des méthodes alternatives peuvent être mise en place. Par exemple :

- l'utilisation de pièges à phéromones, de préparation naturelle, d'engrais organique, de compost (réalisé vous-même ou bien récupéré en déchèterie) ;
- la réalisation de meilleure association de plantes aux jardins ou potagers ;
- la création d'une biodiversité;
- pose de géotextile lors de la réalisation de vos cours ou allées pour limiter la pousse des mauvaises herbes....

Il faut savoir que le non-respect de la loi peut entraîner des sanctions allant jusqu'à 6 mois d'emprisonnement et de 150 000€ d'amendes (modulables en fonction des circonstances).

Alors la seule « Sécurité Sociale » pour notre faune, flore et toute notre planète, **c'est vous**.

- Dimanche 14 avril : Messe des rameaux à 10h30 à l'église de Lincarque ;
- o Jeudi 18 Avril : jeux ou cinéma de 14h à 17h organisés par l'association पुरविवासीक भारत प्रमाहित पुरुष्टिक के faire à
- o Dimanche 21 a Messe de Pâques à 10h30 à l'église St Pierre ;
- Lundi 22 mai: Omelette de Pâques organisée par l'association Sauvegarde de l'église de l'église de Mauriac;
- Jeudi 2 mai : réunion mensuelle de 14h à 17h organisée par l'association Génération Mouvement ;
- o Dimanche 5 mai : Messe en famille à 10h30 à l'église St Pierre ;
- o Dimanche 12 mai : Messe à 10h30 à l'église St Pierre ;
- Jeudi 16 Mai: jeux ou cinéma de 14h à 17h organisés par l'association Génération Mouvement;
- Dimanche 19 mai: Vide Grenier organisé par le comité Sénouillacois (pensez à réserver votre emplacement).

# Tous les jeudis de 16h30 à 19h : marché sur la place : maraîcher, pizza, fromager, charcutier, ... : informations auprès de Cyril RECH

- Le LUNDI : Zumba et Gym ;
- o Le MARDI: 1 point c'est tout à 14h; Yoga à 18h15; Théâtre à 20h;
- o Le MERCREDI : Qi gong (à la mairie au 2<sup>ième</sup> étage à 18h30) ;
- Le JEUDI : Gym et STEP ;
- Le VENDREDI: <u>Informations</u>
  - Tarot : le 1er, 3ème et éventuellement 5ème du mois ;
  - Entraînement de quille au stade municipal.
  - Erratum : le nouveau secrétaire de l'ADMR est M. FENIN ;
  - Constitution d'une nouvelle association : Les anciens élèves des écoles de Mauriac et Sénouillac, AAEMS avec pour :
    - o Président : Philippe BIAU ;
    - Secrétaire : Philippe CANCE ;
    - o Trésorier : Pierre SOUQUIE.

Elle compte déjà 34 membres et ce n'est que le début ...